
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Dragage d'entretien du chenal de navigation et des installations portuaires de l'estuaire aval et immersion des sédiments sur les sites du Machu, zone intermédiaire et zone temporaire amont

Grand Port Maritime de Rouen

Il sera procédé **du vendredi 14 octobre 2016 au jeudi 17 novembre 2016 inclus**, soit pour une durée de trente-cinq jours, à une enquête publique concernant l'opération de dragage d'entretien du chenal de navigation et des installations portuaires de l'estuaire aval et immersion des sédiments sur les sites du Machu, zone intermédiaire et zone temporaire amont présentée par le Grand Port Maritime de Rouen.

Ce projet concerne le dragage d'entretien du chenal de navigation et des installations portuaires de l'estuaire aval pour un volume maximum de 50M m³ sur 10 ans et un maximum annuel de 5,9M m³, la création d'une nouvelle zone principale d'immersion (Machu) et l'immersion des sédiments dragués sur les trois zones d'immersion : zone temporaire amont, zone intermédiaire et Machu.

L'enquête, dont le siège est la mairie du Havre, concerne les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et du Calvados et les communes suivantes :

- Seine-Maritime : Cauville-sur-Mer, La Cerlangue, Gonfreville-l'Orcher, Le Havre, Lillebonne, Octeville-sur-Mer, Oudalle, Petiville, La Poterie-Cap-d'Antifer, Rogerville, Sainte-Adresse, Saint-Jean-de-Folleville, Saint-Jouin-de-Bruneval, Saint-Vigor-d'Ymonville, Sandouville, Tancarville, Heuqueville et Port-Jérôme-sur-Seine.
- Eure : Aizier, Berville-sur-Mer, Fatouville-Grestain, Fiquefleur-Equainville, Marais-Vernier, Quillebeuf-sur-Seine, Saint-Aubin-sur Quillebeuf, Saint-Samson-la-Roque, Trouville-la-Haule, Vieux-Port.
- Calvados : Ablon, Arromanches-les-Bains, Asnelles, Auberville, Benerville-sur-Mer, Bernières-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Cabourg, Colleville-Montgomery, Commes, Courseulles-sur-Mer, Cricqueboeuf, Deauville, Gonneville-sur-Mer, Graye-sur-Mer, Hermanville-sur-Mer, Honfleur, Houlgate, Langrune-sur-Mer, Lion-sur-Mer, Longues-sur-Mer, Luc-sur-Mer, Manvieux, Merville-Franceville-Plage, Meuvaines, Ouistréham, Pennedepie, Port-en-Bessin-Huppain, La Rivière-Saint-Sauveur, Saint-Aubin-sur-Mer, Saint-Côme-de-Fresné, Tourgéville, Tracy-sur-Mer, Trouville-sur-Mer, Varaville, Ver-sur-Mer, Villers-sur-Mer, Villerville, Dives-sur-Mer, Grandcamp-Maisy.

Les autorités compétentes pour prendre la décision d'autorisation sont la préfète de la Seine Maritime, le préfet de l'Eure et le préfet du Calvados.

Pendant toute la durée de cette enquête, le dossier et un registre resteront déposés dans les mairies des communes précitées où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de ses bureaux au public.

La commission d'enquête est composée de : M. Alain Caru, directeur de production retraité, président, M. Jacques Atouche, chef d'entreprise, retraité, membre titulaire, M. Pierre Feral, proviseur honoraire retraité, membre titulaire, M. André Chevin, directeur technique Exxon mobil retraité, membre suppléant.

En cas d'empêchement de M. Alain Caru, la présidence de la commission est assurée par M. Jacques Atouche.

Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête reçoit en personne les observations du public aux lieux, jours et heures suivants :

Département de la Seine-Maritime : Le Havre : vendredi 14 octobre 2016 de 9h à 12h et jeudi 17 novembre 2016 de 14h à 17h ; Gonfreville l'Orcher : mardi 18 octobre 2016 de 9h à 12h ; Saint Jouin Bruneval : jeudi 27 octobre 2016 de 14h30 à 17h30 ; Octeville sur Mer : lundi 7 novembre 2016 de 9h à 12h ; Tancarville : lundi 14 novembre 2016 de 14h à 17h

Département de l'Eure : Quillebeuf sur Seine : samedi 22 octobre 2016 de 9h à 12h ; Berville sur Mer : jeudi 3 novembre 2016 de 16h à 19h

Département du Calvados : Courseulles sur Mer : mercredi 19 octobre 2016 de 14h à 17h ; Honfleur : samedi 22 octobre 2016 de 9h à 12h Deauville : vendredi 28 octobre 2016 de 14h à 17h ; Port en Bessin Huppain : samedi 5 novembre 2016 de 9h à 12h ; Ouistreham : mercredi 9 novembre 2016 de 9h à 12h ; Cabourg : mardi 15 novembre 2016 de 14h à 17h.

Les observations, propositions et contre propositions seront consignées sur le registre d'enquête aux jours et heures d'ouverture des mairies au public, être adressés par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie du Havre (1517 place de l'hôtel de ville - 76084 Le Havre) ou par voie électronique à l'adresse environnement@lehavre.fr

Toutes les informations relatives au dossier peuvent être demandées auprès du Grand Port Maritime de Rouen - service environnement - 34 boulevard de Boisguilbert - BP 4075 - 76022 Rouen cedex 3 - (02 35 52 96 49).

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site de la préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr).

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête aux mairies des communes précitées, à la préfecture (direction de la coordination des politiques de l'Etat - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché sur le territoire des communes précitées.